



Rapport d'activité 2017-2018 Plan d'action 2018-2019

30 mai 2018

27e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



RÉALISATION ET RÉDACTION

M. François Barret
Président, CRECA

M. Martin Paulette
Vice-président, CRECA

M. Martin Vaillancourt
Directeur général, CRECA

Mme Julie Fortin
Adjointe-administrative, CRECA

M. Dany Levesque
Chargé de projet, CRECA



© Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA), 2018

2485, rue Sainte-Hélène
Lévis (Québec) G6Z 7K7

Tél.: 418-832-2722

Site web: www.creca.qc.ca

Courriel: creca@creca.qc.ca

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Mot du Président | 4 |
| Mot du Directeur général | 5 |
| Le CRECA | 7 |
| Mandat et objectifs du CRECA..... | 7 |
| Conseil d'administration | 8 |
| Administrateurs sortants..... | 8 |
| Équipe..... | 8 |
| Rencontres tenues en 2017-2018..... | 8 |
| Rapport d'activités 2017-2018 – Les thématiques | 9 |
| Protection et conservation des milieux naturels..... | 9 |
| Forêts..... | 12 |
| Énergie et climat | 18 |
| Matières résiduelles | 25 |
| Collaborations régionales et nationales | 27 |
| Plan d'action 2018-2019 | 28 |
| Les projets qui se poursuivent..... | 29 |
| Les projets qui débutent..... | 30 |

Mot du Président

Une année de réflexion qui annonce des changements inévitables au Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA).

Le succès de la journée du forum « *Par Notre Propre Énergie* » à Sainte-Marie au Centre Caztel, nous laisse croire au futur et à la mise en œuvre et réalisation de projets novateurs sur notre territoire.

Cependant, il a été difficile de constater que trop souvent les MRC et les municipalités ont des préoccupations sur les enjeux environnementaux de la région qui ne sont pas pleinement partagés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques. Nous entendons malgré nos modestes moyens, essayer d'améliorer cet état de fait en développant une meilleure concertation.

Ainsi, notre 27e rapport annuel fait état des réalisations issues du plan d'intervention en développement durable (PIDD) de la région de la Chaudière-Appalaches et s'articule autour des trois thèmes suivants :

- Gestion des matières résiduelles
- Énergie et changements climatiques
- Gestion intégrée et ressources naturelles

L'implication de plusieurs partenaires dans nos secteurs d'intervention nous incite à participer et à contribuer à plusieurs conseils d'administration, tables et comités locaux, régionaux et nationaux. En 2017-2018, le CRECA est présent dans plusieurs organisations et comités dévoués au développement de la région de la Chaudière-Appalaches et à la mise en œuvre du développement durable à l'échelle du Québec.

L'équipe du CRECA est modeste et plusieurs activités mentionnées dans ce rapport ne seraient pas possibles sans l'apport des administrateurs bénévoles du CRECA.

En terminant, je voudrais remercier le personnel du CRECA et celles et ceux qui au cours de ces nombreuses années, ont partagé la vision de faire de la Chaudière-Appalaches une région soucieuse de la qualité de l'environnement.

François Barret

François Barret, président



Mot du Directeur général

En 2017, le Conseil régional de l'environnement a initié de nouveaux projets ayant pour objectifs la mise en œuvre du développement durable en proposant une démarche régionale qui permet d'aborder la transition énergétique et l'adaptation aux changements climatiques.

Le programme *Par notre propre énergie* a permis de mettre en place une table de concertation sur la transition énergétique et l'adaptation aux changements climatiques, les travaux de celle-ci ont permis de réaliser, avec succès, le 1^{er} Forum sur la transition énergétique dans la région de la Chaudière-Appalaches. Plus de 80 participants ont pu échanger sur les changements climatiques et sur la nécessité de s'engager dans une démarche de développement territoriale moins dépendantes des énergies fossiles de façon à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette démarche se poursuivra au cours des deux prochaines années par la mise en œuvre de projets identifiés lors du Forum.

Le CRECA a également poursuivi ses actions de conservations et de mise en valeur des milieux naturel en poursuivant sa collaboration avec la Fondation de la faune du Québec et le Parc national de Frontenac dans la réalisation d'un projet de caractérisation des habitats fauniques en périphérie du Grand lac Saint-François. Le projet a permis cette année, de conclure plusieurs ententes de conservation volontaire avec les citoyens des municipalités d'Adstock, de Saint-Joseph-de-Coleraine et de Sainte-Praxède.

Le CRECA a aussi poursuivi ses actions dans l'identification et la caractérisation des vieilles forêts encore présentes sur le territoire public de la région. Plusieurs MRC ont reconnu l'importance des travaux du CRECA dans ce domaine et ont appuyé la démarche du CRECA de faire reconnaître l'importance de conserver ces vieux peuplements forestiers auprès du MFFP. Le CRECA a participé à l'ensemble des consultations sur les plans d'aménagement forestiers et à produit plusieurs avis, certains en collaboration avec l'industrie forestière pour souligner leurs efforts de conservation des milieux forestiers.

Au niveau régional, le CRECA a grandement augmenté sa participation sur les tables de concertations et les comités de travail partout sur le territoire de la Chaudière-Appalaches. Plusieurs projets ont ainsi été réalisés conjointement avec des partenaires et cette participation accrue ouvre la porte à d'autres réalisations concertées pour les années à venir.

Sur la scène nationale, le CRECA est dorénavant présent à l'exécutif du Regroupement national des Conseil régionaux du Québec et a accepté de coordonner le comité sur les enjeux énergétiques du RNCREQ. Cette implication a permis au CRECA de contribuer à la réalisation des avis nationaux déposés dans le cadre des consultations sur l'élaboration du plan directeur de Transition énergétique Québec, dans le cadre des consultations entourant la prépublication

des règlements de mise en œuvre de la Loi sur les hydrocarbures et dans le cadre des consultations sur les règlements de mise en œuvre de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Toutes ces réalisations ne seraient être possibles sans le professionnalisme et le dévouement des membres du conseil d'administration, de l'équipe du CRECA ainsi que de l'ensemble des partenaires qui nous appuient financièrement dans notre mission et dans la réalisation de projets. Nous les remercions tous, chaleureusement.



Martin Vaillancourt, directeur général



Le CRECA

Mandat et objectifs du CRECA

Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) est un organisme à but non lucratif qui est reconnu comme l'interlocuteur privilégié du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour la concertation en matière d'environnement et de développement durable en Chaudière-Appalaches, et ce, depuis 1991.

Le CRECA est l'un des 16 conseils régionaux en environnement situés dans toutes les régions du Québec. Tous ces organismes régionaux travaillent en partenariat avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) pour assurer une concertation au niveau national.

La mission du CRECA est de favoriser la concertation, la collaboration et le partage d'expertise entre les acteurs de la société civile sur les thèmes de l'environnement et du développement durable. Le CRECA représente leurs intérêts auprès de la population et des instances concernées. La forêt, la gestion des matières résiduelles, la gestion intégrée des ressources naturelles et les enjeux énergétiques et la lutte aux changements climatiques constituent les enjeux prioritaires sur lesquels le CRECA travaille actuellement.

Au-delà de ces enjeux, le CRECA doit s'assurer de la concertation des acteurs du milieu et soutenir le dynamisme des organismes de la Chaudière-Appalaches.



Conseil d'administration

| | |
|----------------------|--|
| Président | François Barret, Membre individuel |
| Vice-Président | Martin Paulette, Membre individuel |
| Secrétaire-trésorier | Daniel Giguère, Innergex |
| Directeur | François Caron, Membre individuel |
| Directrice | Carole Dupuis, Saint-Antoine-de-Tilly – Milieu de vie |
| Administrateur | André Bélisle, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) |
| Administratrice | Bérénice Doyon, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière |
| Administrateur | Louis Laferrière, Parc national de Frontenac |
| Administrateur | Pierre Couture, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs – Chaudière-Appalaches |
| Administratrice | Véronique Brochu, Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) |
| Administrateur | Denis Vien, Commission scolaire des Navigateurs |
| Administrateur | Jean Lambert, Fédération de l'UPA Chaudière-Appalaches |
| Administrateur | Hugues Lapierre, Réseau environnement |
| Observateur | Simon Castonguay, Ministère des Affaires municipales et de l'Occupations du territoire (MAMOT) |

Administrateurs sortants

Guy Lessard (Récupération Frontenac), Pierre Auger (TRESKA), David Carignan (Société VIA), Paul Doyon (Fédération de l'UPA Chaudière-Appalaches), Pierre Lainesse (Ville de Lévis), Jean-Claude Marcoux (Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs – Chaudière-Appalaches) et Charles-Henri Lecours (Commission scolaire de la Beauce-Etchemin).

Équipe

| | |
|-------------------------|---------------------|
| Directeur général | Martin Vaillancourt |
| Adjointe-administrative | Julie Fortin |
| Chargé de projet | Dany Levesque |

Rencontres tenues en 2017-2018

Rencontre régulière du conseil d'administration : 13 avril 2017, 11 mai 2017, 25 mai 2017 (AGA), 7 septembre 2017, 26 octobre 2017, 7 décembre 2017, 8 février 2018 et 21 mars 2018.

Rapport d'activités 2017-2018 - Les thématiques

Les actions du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches ont été regroupées en grandes thématiques : protection et conservation des milieux naturels, forêts, énergie et climat, matières résiduelles et collaborations régionales et nationales.

Protection et conservation des milieux naturels

Projets

Protection et conservation des habitats fauniques en périphérie du Parc national de Frontenac – Phase II



Avec la collaboration de la Fondation de la faune du Québec (FFQ), du parc national de Frontenac (PNF) et du Regroupement pour la protection du Grand lac Saint-François (RPGLSF), le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) a procédé, en 2015-2016, à la caractérisation d'habitats

fauniques et à la sensibilisation des propriétaires situés dans la municipalité d'Adstock, en périphérie du parc national de Frontenac.

La phase II de ce projet (2016-2017) s'inscrit dans la continuité de cette caractérisation et cherche à compléter les inventaires des terrains situés à Adstock et à réaliser des inventaires dans les municipalités de Saint-Joseph-de-Coleraine et de Sainte-Praxède.

Ces deux phases font suite à une étude réalisée par le CRECA qui avait permis l'identification de plusieurs zones d'intérêt, pour leurs qualités écologiques, situées dans le bassin versant du Grand lac Saint-François et dans la zone périphérique au parc national de Frontenac.

Au cours de la phase II, le CRECA a retenu 18 propriétés et 15 ont fait l'objet d'une caractérisation au cours de l'été et de l'automne 2017. L'ensemble des caractérisations s'est conclu par une entente de conservation volontaire. Au total, la phase II du projet aura permis de réaliser 18 ententes de conservation.

D'avril 2000 à décembre 2003, le CRECA a procédé à la caractérisation de milieux humides forestiers et à la sensibilisation des propriétaires de certains sites en vue de protéger ces milieux. Au cours de ce projet, 84 milieux humides forestiers privés ont été caractérisés dans l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches, 212 propriétaires ont signé une entente volontaire de conservation et des suivis sont faits régulièrement par différents organismes. Avec le dernier projet de Protection et conservation des habitats fauniques en périphérie du Parc national de Frontenac c'est 245 ententes de conservation volontaire qui ont été signées.

Forum régional sur l'eau 2017

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), hôte de l'évènement, ainsi que les huit autres organismes de bassins versants de la région de la Chaudière-Appalaches (OBV-CA) et le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) ont tenu le 30 novembre dernier, au centre récréatif de Saint-Henri, le cinquième forum régional sur l'eau auquel plus de 135 personnes ont participé.

Cette journée d'information avait pour thème « L'importance de travailler ensemble » et s'articulait autour de deux thématiques : la contamination des cours d'eau : du constat à l'intervention, et reconnaître la valeur de nos milieux naturels et agir ensemble pour leur conservation.

Les conférences présentées durant la journée avaient pour objectif d'informer les intervenants de l'eau sur les enjeux d'actualité auxquels ils doivent faire face au quotidien, mais aussi leur présenter des exemples concrets en lien avec une problématique identifiée.



Animations, participations et représentations du CRECA:

| | |
|--|--|
| Membre et participation aux rencontres du Regroupement pour la protection du Grand lac Saint-François (RPGLSF) | 4 avril 2017 14 décembre 2017 26 février 2018 |
| Membre et participation aux rencontres du conseil d'administration du COBARIC | 20 avril 2017 15 juin 2017 (AGA) 21 septembre 16 novembre 2017 |
| Membre et participation aux rencontres de la Table de concertation régionale sur l'estuaire maritime du Saint-Laurent « Le Conseil du Saint-Laurent » | 8 juin 2017 5 juillet 2017 (AGA) 4 octobre 2017 (Forum sur l'eau) 24 octobre 2017 |
| Participation aux groupes de travail sur la qualité de l'eau, sur l'érosion et la submersion côtière, et sur les ressources et les écosystèmes du Conseil du Saint-Laurent | 15 novembre 2017 29 novembre 2017 25 avril 2017 28 février 2018 |
| Membre du comité organisateur du 5 ^e Forum sur l'eau en Chaudière-Appalaches | 10 mai 2017 1 juin 2017 18 juillet 2017 22 août 2017 29 août 2017 8 septembre 2017 12 décembre 2017 18 janvier 2018 |
| Animation au 5 ^e Forum sur l'eau en Chaudière-Appalaches | 30 novembre 2017 |
| Membre de la table d'harmonisation du Parc national de Frontenac | 18 mai 2017 25-27 août 2017 (séjour exploration) 12 décembre 2017 |
| Visite de la Grande plée Bleue avec le Réseau environnement | 19 mai 2017 |
| Animation d'une rencontre avec les citoyens de Sain-Joseph-de-Coleraine pour le projet de <i>Protection et conservation des habitats fauniques en périphérie du PNF</i> | 20 juillet 2017 |
| Animation d'une rencontre avec les citoyens de Sainte-Praxède pour le projet de <i>Protection et conservation des habitats fauniques en périphérie du PNF</i> | 1 août 2017 |
| Participation à l'inauguration du Parc de la rivière Etchemin | 18 août 2017 |
| Participation à la séance d'information BAPE Grève-Gilmour | 19 septembre 2017 |
| Membre et participation à une rencontre du conseil d'administration de l'OBV COGESAF | 13 février 2018 |

Forêts

Le CRECA a poursuivi son implication dans le domaine des forêts régionales grâce à 570 heures de participation bénévole de Monsieur Martin Paulette. Le CRECA l'en remercie.

En 2017-2018, le CRECA a continué à siéger à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) et sur plusieurs comités sous-jacents. Il a été impliqué dans les dossiers sur les vieux témoins écologiques, les plans d'aménagement forestier opérationnel et tactique, la sélection de projets subventionnés, la production de bois et d'autres.



Vieille cédrière

Projets

Dossier vieilles forêts

Au début de 2017, les représentations du CRECA avaient abouties à une demande unanime, par la table GIRT (y compris l'industrie forestière), de conservation de 17 km² de vieilles forêts témoins pour 25 ans sur les terres publiques de la région. Le MFFP a refusé cette demande et a maintenu le plan de coupe 2018-2023 sur la moitié de ces forêts. Le CRECA a poursuivi ses démarches de sensibilisation, fait des présentations auprès d'élus et de plusieurs groupes d'intérêt, et produit des documents de vulgarisation ciblés. Il a obtenu l'appui de trois MRC et de la Zec Jaro pour la conservation des vieilles forêts. Finalement, au début de 2018, le MFFP a retiré les vieilles forêts menacées du prochain plan de coupe. Un processus pour inclure ces vieux témoins dans des flots de vieillissement est en cours. C'est un sursis de 5 ans pour ces forêts.

Cependant, 9 nouveaux écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) ont été retenus parmi les vieux témoins proposés par le CRECA, ce qui triple le nombre d'EFE dans la région. La superficie protégée sera cependant modeste (entre 1 et 2 km²). Le CRECA a aussi participé à une tentative de spatialisation pour conserver des vieilles forêts, en collaboration avec les aménagistes du MFFP, mais sans résultats.



Vieille érablière

Le CRECA a aussi entrepris des démarches de sensibilisations auprès de l'UPA et des acériculteurs qui convoitent des vieilles érablières témoins écologiques, sur terres publiques, pour les exploiter, surtout dans Lotbinière. Un document technique et une présentation ont été produits. Le dossier se poursuit.

Le CRECA, avec l'appui du comité sur les enjeux écologiques de la table GIRT a demandé que deux réserves forestières abolies deviennent des aires protégées : la vallée des rivières du Chêne et Henry dans Lotbinière et le lac Caribou dans les Etchemins. Sur ce dernier cas, un document a été produit en collaboration avec Gestion FORAP, une entreprise forestière certifiée.

Dossier PAFIO-PAFIT

Les PAFI sont des plans d'aménagement forestier intégrés de 5 ans. Deux PAFI opérationnels et deux PAFI tactiques sont produits dans la région. Le CRECA a participé aux pré-consultations et consultations sur ces plans. Des rencontres avec le MFFP ont été nécessaires pour préciser certains enjeux. Un avis sur les plans et une analyse des différences entre les PAFIT 2013-2018 et 2018-2023 ont été produits.

Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

Le CRECA a participé à un vaste projet d'acquisition de connaissances sur les milieux humides des terres publiques de la région, financé par le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), en collaboration avec des partenaires régionaux. Les volets du projet et les organismes responsables sont les suivants :

1. Cartographie et analyse des milieux riverains d'intérêt en Chaudière-Appalaches; OBV Du Chêne.
2. Recherche d'étangs vernaux et d'étangs permanents isolés dans la Seigneurie Joly, à l'aide des données LIDAR; OBV Du Chêne.

3. Vérification des types écologiques de certains marécages arborés et milieux riverains dans la Seigneurie Joly; CRECA.
4. Inventaire des éléments rares, menacés et exceptionnels dans la réserve forestière de la rivière du Chêne; CRECA et Bureau d'écologie appliquée.
5. Production de données issues du LIDAR comme apport aux différents volets du projet liés à la Seigneurie Joly; MRC de Lotbinière.

Le volet « Vérification des types écologiques de certains marécages arborés et milieux riverains dans la Seigneurie Joly », piloté par Martin Paulette pour le CRECA, visait à acquérir des connaissances sur les marécages à végétation arborescente riverains, nouvellement protégés par le règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF), dans la Seigneurie Joly de Lotbinière. On retrouve trois de ces types écologiques de marécages protégés dans la Seigneurie. Ce sont des ormaies (FO18), des frênaies noires (MF18) et des sapinières à thuya sur sol minéral (RS18). Ces types écologiques occupent des sites hydriques. Selon la carte écoforestière, la seigneurie présentait 59 peuplements riverains de ces types écologiques pour un total de 139 ha (plusieurs sont déjà coupés). On trouve aussi, dans la Seigneurie, des types écologiques très proches des précédents mais sur sites subhydriques. Ce sont les FO14, MF14 et RS14.



Vieille frênaie, dans le milieu riverain de la rivière du Chêne

L'identification des types écologiques est parfois incorrecte sur la carte écoforestière. Donc les types écologiques subhydriques pouvaient, dans les faits, être des types hydriques mal identifiés qui pourraient alors être protégés par le RADF. Des inventaires terrains étaient nécessaires pour s'assurer du caractère riverain et/ou du type écologique des six types de marécages déjà mentionnés.

Après un exercice de priorisation, 29 peuplements totalisant 274 ha ont été inventoriés sur le terrain. L'inventaire terrain, réalisé par Nicolas Houde du Bureau d'écologie appliquée, a permis d'identifier 19 nouveaux peuplements totalisant 199 ha comme des marécages arborés, riverains, de types protégés par le RADF.

Il a été recommandé au MFFP de considérer comme des types protégés riverains les peuplements dont le caractère riverain et le type écologiques ont été authentifiés comme tel par l'inventaire. L'application de cette mesure ferait passer de 59 peuplements (139 ha), actuellement identifié sur la carte écoforestière, à 88 peuplements (338 ha), le nombre de peuplements à végétation arborescente riverains protégés par le RADF, dans la Seigneurie Joly de Lotbinière.

Le CRECA était aussi responsable de l'inventaire des vieux peuplements, en tant qu'éléments exceptionnels de la réserve forestière des rivières du Chêne, Henri et Huron, en fonction d'enjeux écologiques de conservation, de milieu riverain et de structure d'âge. Il est connu que ces vallées de la Seigneurie Joly forment, en Chaudière-Appalaches, un pôle exceptionnel de forêts anciennes à l'état naturel. Il abrite les derniers exemples régionaux de vieux peuplements intouchés de certains types écologiques (ormaises, frênaies, prucheraies, érablières à tilleul subhydriques). Le 1^{er} avril 2018, ce secteur a perdu son statut de réserve forestière pour être considéré par le MFFP comme un « projet du milieu ». Ce statut rend le secteur plus vulnérable et plusieurs intervenants voudraient qu'il soit protégé. Les données du présent inventaire serviront à documenter le caractère exceptionnel des forêts qui le composent.

On possédait déjà des données sur 2,9 km² de vieux peuplements situés dans le corridor riverain de ces rivières. Le présent inventaire a permis de caractériser 41 nouveaux vieux peuplements totalisant 1,7 km² ha situés dans le même corridor. Le secteur inventorié couvre 8,5 km linéaires de corridors riverains. Il est composé de grandes terrasses alluviales et de berges escarpées. Les talus, très érodables, ont des pentes de plus de 40%. On y retrouve une trentaine de ruisseaux intermittents coulant dans de profonds ravins.



Terrasse alluviale et vieille forêt, Joly

Le secteur présente six types écologiques. Quatre d'entre eux sont considérés comme rares dans les milieux riverains publics de la région. Ce sont des prucheraies, érablières à tilleul et ormaies. On ne les retrouve, au stade vieux, que dans la Seigneurie Joly. Tous les peuplements inventoriés sont vieux et de structure inéquienne. Ils sont majoritairement mélangés. Les espèces longévives dominent nettement dans la composition des peuplements (77%). On y retrouve beaucoup de gros arbres vivants et morts de 40 cm et plus de diamètre. Les traces d'exploitation sont rares. La composition en espèces des peuplements se rapproche beaucoup de ce que l'on connaît de la forêt préindustrielle de la Plaine du Saint-Laurent, dans la région. Elle diffère passablement de la composition de la forêt publique actuelle exploitée dans la Seigneurie et encore plus de la forêt privée adjacente.

On considère que les vieilles forêts à structure complexe sont celles qui existent depuis le plus longtemps parce qu'elles ont eu le temps de développer certaines caractéristiques. Ces forêts sont rares dans la région. Parmi les 41 peuplements inventoriés, 39 présentent une structure complexe. Ces données font du secteur inventorié celui qui présente le plus de vieilles forêts à structure complexe de toute la forêt publique de Chaudière-Appalaches et fort probablement de toute la région.

L'ensemble de ces données permet de qualifier le secteur inventorié d'écologiquement exceptionnel et d'en recommander la conservation au même titre que pour les autres vieux peuplements de la vallée de la rivière du Chêne identifiés par le CRECA comme vieux témoins écologiques, en 2015.

Animations, participations et représentations du CRECA:


| | |
|---|---|
| Membre et participation aux rencontres de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) | 18 avril 2017 21 juin 2017 (AGA) 3 octobre 2017 13 mars 2018 |
| Membre et participation aux rencontres du Comité Bois de la Table GIRT | 18 avril 2017 14 juin 2017 |
| Membre et participation aux rencontres du Comité enjeux écologiques de la Table GIRT | 20 juin 2017 7 juillet 2017 2 octobre 2017 24 janvier 2018 27 février 2018 |
| Membre et participation à une rencontre du Comité de sélection des projets, table GIRT | 10 juillet |
| Rencontre avec la table des directeurs généraux de la MRC de Lotbinière sur les vieilles forêts de la Seigneurie Joly | 19 avril 2017 |
| Rencontre et conférence sur les vieilles forêts dans la MRC de Lotbinière | 29 juin 2017 |
| Rencontre et présentation sur les vieilles forêts avec le Conseil des maires de la MRC de L'Islet | 24 avril 2017 |
| Rencontre et présentation sur les vieilles forêts avec les gestionnaires de la Zec Jaro | 9 mai 2017 |
| Participation aux rencontres d'informations des Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) | 30 août 2017 9 février 2018 |
| Rencontre avec la Table de concertation de l'OBV du Chêne | 4 octobre 2017 |
| Rencontre avec les acériculteurs et la MRC de Lotbinière sur les vieilles érablières | 8 novembre 2017 |
| Rencontre les acériculteurs et l'UPA sur les vieilles érablières en Chaudière-Appalaches | 29 janvier 2018 |
| Membre et participation aux rencontres du Conseil d'administration de l'association forestière des deux rives AF2R | 21 novembre 2017 16 janvier 2018 |
| Rencontre de travail avec des partenaires pour la réalisation du Projet régional sur les milieux riverains d'intérêt | 29 juin 2017 7 juillet 2017 19 août 2017 29 août 2017 4 octobre 2017 16 octobre 2017 11 décembre 2017 6 février 2018 16 mars 2018 |

Énergie et climat

Projets

Par notre propre énergie – Phase 3

Par notre propre énergie est une démarche unique de mobilisation nationale qui se déploie à l'échelle régionale. Elle vise à mobiliser toutes les régions dans la lutte contre les changements climatiques et sur la voie de la transition énergétique afin de leur permettre de profiter des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux qui en découlent.

Par notre **propre**


Par notre propre énergie mise sur l'engagement des organisations et des individus qui ont un pouvoir d'action et d'influence dans leur milieu, et qui ont à cœur le

développement de leur région. Les conseils régionaux de l'environnement (CRE) les rassemblent afin de permettre des échanges intersectoriels, une compréhension commune des enjeux et l'identification et la mise en œuvre des actions les plus porteuses.

Par notre propre énergie permet à chaque région d'être mieux outillée pour passer à l'action et atteindre les objectifs du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques et de transition énergétique.

Par notre propre énergie est une démarche de planification structurée, à long terme, qui repose sur la modulation régionale, la concertation et la participation.

La démarche est soutenue depuis 2009 par le gouvernement du Québec.

Objectif général :

Faire avancer la réflexion, le dialogue et la mobilisation régionale et interrégionale autour d'enjeux en changements climatiques.

- Objectif spécifique 1 :
Développer et réaliser, dans chaque région, un projet régional ou interrégional visant la réduction des émissions de GES
- Objectif spécifique 2 :
Sensibiliser les acteurs du milieu à l'adaptation aux impacts des changements climatiques et dresser un portrait de l'adaptation en région

- Objectif spécifique 3 :
Faire rayonner les pratiques exemplaires des acteurs du milieu au sein des régions et entre les régions

Forum sur la transition énergétique et l'adaptation aux changements climatiques

FORUM SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

16 MARS 2018
CENTRE CAZTEL DE SAINTE-MARIE



*POUR ENTREPRENDRE LA TRANSITION,
MOBILISONS LA CHAUDIÈRE-APPALACHES !*

Le premier mandat de la démarche « Par notre propre énergie » était d'organiser un Forum régional pour entamer les discussions et la mobilisation régionale autour des thèmes de l'énergie et du climat. Le tout premier Forum sur la transition énergétique et l'adaptation aux changements climatiques a eu lieu le 16 mars 2018 au Centre Caztel à Sainte-Marie, dans la MRC de la Nouvelle-Beauce.

L'événement d'une journée a rassemblé près de 80 intervenants provenant d'une quarantaine d'organisations variées. Six conférenciers ont captivé les participants en discutant, entre

autres, des thématiques des changements climatiques, de l'aménagement du territoire et de la mobilité durable. De plus, les présentations étaient agrémentées d'exemples concrets et inspirants pour la région de Chaudière-Appalaches. Les participants ont également été invités à participer à deux ateliers d'idéation afin d'en dégager un projet structurant de réduction des gaz à effet de serre. Un site web a été conçu spécialement pour le Forum et pour permettre aux participants d'avoir accès aux présentations des conférenciers pour donner suite à la journée de conférence.



Nous vous invitons à visiter notre site : www.entreprendrelatransition.ca

hydro

éolien

solaire

Des retombées
concrètes
pour les
communautés



INNERGEX

Énergie renouvelable.
Développement durable.

innergex.com



Ensemble, on va plus loin.

energievalero.ca

BORALEX
créatrice d'énergie

Nous mettons toute
notre **ÉNERGIE** dans
le **RENOUVELABLE**

ÉNERGIE ÉOLIENNE ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE ÉNERGIE SOLAIRE ÉNERGIE THERMIQUE

Société **québécoise** avec une présence internationale
Canada | France | États-Unis | Royaume-Uni

@Boralexinc
boralex.com

Embarque Chaudière-Appalaches!



« Embarque Chaudière-Appalaches! » vise à maximiser l'utilisation du covoiturage, en complémentarité avec les autres modes de transport collectif et actif, pour toute la région. En collaboration avec les MRC, la Vallée de la plasturgie et les Cégeps, le CRECA implantera, dans une première phase, 25 stationnements incitatifs au covoiturage équipés de supports à vélo, fera état des modes de transports durable dans la région via une plate-forme Web et déploiera une vaste campagne promotionnelle de ces services. Les stationnements seront sélectionnés selon une liste de critères, par exemple, la proximité de commerces locaux et du réseau routier supérieur. Le projet fait partie d'une initiative commune à plusieurs conseils régionaux de l'environnement.

Ce projet a été déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) le 30 avril 2018 pour évaluation. Le projet doit rencontrer cinq critères d'admissibilité; (1) représenter une priorité régionale (2) mobiliser les acteurs (3) provoquer des retombées tangibles (4) favoriser l'acquisition, la diffusion et le partage de connaissances (5) servir d'inspiration pour d'autres. La réussite du projet est donc conditionnelle à l'approbation du ministère, mais également à l'obtention de financement pour le réaliser. En ce qui concerne les possibilités de financement, le projet a été déposé au Fonds ÉcoAction d'Environnement et changements climatiques Canada le 21 mars 2018. Finalement, la mobilité durable des personnes et des marchandises à l'échelle de la région a été identifiée par le CRECA et retenue comme axe prioritaire par la Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA) lors de l'exercice de priorisation des enjeux régionaux jusqu'en 2021.

Sous les pavés

Le CRECA a participé à quelques rencontres d'information au sujet du projet *Sous les pavés*, piloté par le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CÉUM), en partenariat avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), le Réseau québécois de revitalisation intégrée (RQRI) et Green Communities Canada (GCC) - Depave Paradise.



Sous les pavés est un projet qui vise à déminéraliser à la main et de manière participative une douzaine d'espaces publics dans au moins six régions du Québec d'ici 2020. Il engage les communautés et les citoyens à adopter des pratiques inspirantes d'adaptation aux changements climatiques. *Sous les pavés* propose de mobiliser les citoyens en remplaçant des zones pavées par des infrastructures vertes à l'aide d'activités participatives de dépavage. Ces actions permettent de sensibiliser le public, de mobiliser des commanditaires et d'interpeller les médias et les décideurs en plus de les inspirer à mettre en place davantage de mesures d'élimination des surfaces imperméables.

Le projet *Sous les pavés* est financé par le Fonds vert dans le cadre d'Action Climat Québec (volet national), un programme du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques découlant du Plan d'action 2013/2020 sur les changements climatiques.

Consultations de Transition énergétique Québec (TEQ)

Dans le cadre des consultations de Transition énergétique Québec, le CRECA a collaboré à la rédaction du mémoire déposé par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) ainsi qu'aux consultations en lien avec l'élaboration du Plan directeur pour la transition énergétique du Québec.

Animations, participations et représentations du CRECA:

| | |
|---|--|
| Animation et coordination de la Table régionale PNPÉ | 6 décembre 2017 13 février 2018 |
| Coordination des rencontres du comité organisateur du Forum sur la transition énergétique et l'adaptation aux changements climatiques | 20 décembre 2017 17 janvier 2018 30 janvier 2018 16 mars 2018 (Forum) |
| Participation aux rencontres nationales du programme Par notre propre énergie (PNPÉ) | 25 juillet 2017 9 janvier 2018 23 janvier 2018 26 février 2018 28 février 2018 |
| Participation aux rencontres de coordination du projet Sous les pavés | 12 juillet 2017 23 août 2017 5 décembre 2017 16 janvier 2018 29 janvier 2018 13 février 2018 2 mars 2018 13 mars 2018 |
| Membre et participation aux rencontres du Comité de liaison Valéro | 8 juin 2017 28 septembre 2017 7 décembre 2017 22 février 2018 |
| Participation au Sommet sur la mobilité urbaine à Québec | 11 septembre 2017 |
| Participation au Colloque "Les municipalités et la transition énergétique" à l'Université Laval | 20 octobre 2017 |
| Membre et participation à une rencontre du Projet régional Agriculimat | 2 novembre 2017 |
| Atelier – changements climatiques | 14 novembre 2017 |
| Membre et participation à un rencontre du Comité de liaison du parc éolien Massif du Sud | 15 novembre 2017 |
| Panéliste à la conférence d'Harvey Meade | 15 novembre 2017 |
| Participation aux consultations du plan directeur de Transition énergétique Québec (TEQ) – Ateliers Bio-Énergie | 23 novembre 2017 |
| Front commun pour la transition énergétique | 15 janvier 2018 |
| Participation au Salon des technologies environnementales du Québec | 13 mars 2018 |

Matières résiduelles

Projets

Semaine québécoise de la réduction des déchets (SQRD)

Au Québec, 13 millions de tonnes de déchets sont produites chaque année, soit un camion de 25 tonnes à la minute. C'est la moitié des matières résiduelles que nous générons qui se retrouve dans les lieux d'élimination! En 2014, les émissions de gaz à effet de serre associées à l'élimination représentaient 6,7% des émissions totales du Québec. C'est avec la volonté de mettre en valeur les initiatives de réduction des déchets que la SQRD est née (SQRD, 2017).

L'édition 2017 de la SQRD a eu lieu du 21 au 29 octobre sous la thématique « Consommer autrement ». En partenariat avec la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA), Éco-Livres et Terra Terre solutions écologiques, le CRECA a réalisé le projet « Récupère-don! » visant à mettre en valeur les entreprises en économie sociale qui proposent des alternatives de consommation éthiques, locales et écologiques avec d'importantes retombées sociales dans la région. La thématique « Consommer autrement » combine les principes de Zéro déchets, économie collaborative et consommation responsable en encourageant la prolongation de la durée de vie des objets et leur partage. Ainsi, les citoyens ont été invités à relever le défi de se départir d'un objet par jour (de 21 au 29 octobre) de façon responsable. Le CRECA a réalisé la cartographe interactive pour informer les citoyens sur les entreprises d'économie sociale de la région où il est possible de déposer leurs objets. La carte interactive ainsi que des informations supplémentaires sont disponibles au : <http://www.recuperedon.ca/>

DU 21 AU 29 OCTOBRE 2017

Donnez une deuxième vie aux objets en visitant les **entreprises d'économie sociale de la Chaudière-Appalaches** qui proposent des alternatives de consommation éthiques, locales et écologiques. Vous retrouverez les **différents points de dépôt** sur notre site Internet.

SQRD
SEMAINE QUÉBÉCOISE
DE RÉDUCTION
DES DÉCHETS
DU 21 AU 29 OCTOBRE 2017
CHAUDIÈRE-APPALACHES

RECUPEREDON.CA

Animations, participations et représentations du CRECA:

| | |
|--|--|
| Rencontre avec Récupération Frontenac et les MRC des Appalaches, de Robert-Cliche et de Beauce-Sartigan – offre de service accompagnement en GMR | 10 avril 2017 |
| Membre du comité organisateur de la Semaine québécoise de réduction des déchets de la Chaudière-Appalaches | 4 mai 2017 8 juin 2017 5 septembre 2017 |
| Membre et participation aux rencontres du Comité de liaison GSI – Englobe | 9 mai 2017 26 septembre 2017 16 janvier 2018 |
| Rencontre avec la Société VIA, la Ville de Lévis, les MRC de Bellechasse et de la Nouvelle-Beauce – offre de service accompagnement en GMR | 22 juin 2017 |
| Participation à l'AGA de Récupération Frontenac | 28 juin 2017 |
| Participation au Colloque du Réseau environnement sur les matières résiduelles à Trois-Rivières | 19-20 sept. 2017 |
| Rencontre avec la Ville de Lévis, projet de gestion des matières résiduelles dans les ICI | 13 octobre 2017 12 mars 2018 |
| Rencontre Hôtel-Dieu de Lévis – projet gestion des matières résiduelles dans les ICI | 17 novembre 2017 |
| Membre et participation au Comité de liaison de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud | 14 décembre 2017 |
| Membre et participation au Comité multipartite sur la gestion des lisiers | 26 janvier 2018 |
| Participation à l'inauguration 2e boutique Éco-livres à Lévis | 13 mars 2018 |

Collaborations régionales et nationales

| | |
|--|---|
| Participation et accompagnement d'une délégation jeunes de la Chaudière-Appalaches au Forum jeunesse/environnement organisé par la Fondation Monique Fitzback | 28 avril 2017 |
| Membre du CA et AGA du RNCREQ | 29-30 mai 2017 23-24 octobre 2017 19-20 mars 2018 (Forum CRE et CA) |
| Participation à la consultation régionale de la table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches | 30 mai 2017 |
| Participation à la Journée régionale des services de proximité organisée par le regroupement des agents ruraux de la Chaudière-Appalaches dans le MRC de Bellechasse | 9 juin 2017 |
| Participation à l'AGA de l'organisme Terra-Terre dans la MRC de l'Islet | 14 juin 2017 |
| Membre et participation aux rencontres du Comité exécutif du RNCREQ | 29 août 2017 3 octobre 2017 5 décembre 2017 30 janvier 2018 27 février 2018 |
| Participation aux consultations nationales de l'Institut du nouveau monde Forum des organisations – Solidarité et équité intergénérationnelles, Lévis | 13 décembre 2017 |
| Rencontre Service de l'urbanisme Ville de Lévis | 29 janvier 2018 |
| Rencontre Service de l'environnement Ville de Lévis | 2 février 2018 |
| Rencontre groupe citoyens Lotbinière | 2 mars 2018 |
| Participation au Rendez-vous des acteurs du développement social et communautaire de Lévis | 15 mars 2018 |
| Participation à l'AGA UPA Chaudière-Appalaches | 23 octobre 2017 |
| Participation à l'AGA Développement économique Lévis | 6 décembre 2017 |
| Participation au groupe de travail du RNCREQ en collaboration avec le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) sur les projets de règlement de la Loi sur la qualité de l'environnement | 30 janvier 2018 13 mars 2018 20 mars 2018 |
| Participation à la consultation régionale prébudgétaire 2018-2019 | 6 février 2018 |
| Participation à la présentation de la Loi sur la qualité de l'environnement par le MDDELCC | 23 février 2018 |

Plan d'action 2018-2019

Les Journées de la nature du 25 au 27 mai 2018

Créée en 2014 par la Fondation David Suzuki, cette fête annuelle s'articule autour de la Journée mondiale de la biodiversité. Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a repris la coordination de l'événement pour l'édition 2018. Il s'agit de promouvoir les effets bénéfiques des espaces naturels tels que les forêts, parcs ou lacs ou encore de la nature urbaine par une variété d'activités offertes gratuitement et dans toutes les régions du Québec. Cette initiative s'adresse à tous types de publics et implique tant les organismes de conservation et d'éducation à la nature que les entreprises et les particuliers. Ces dizaines d'activités offertes permettent de mettre de l'avant des effets positifs sur la santé, car un contact régulier avec la nature permet de diminuer le stress, d'augmenter l'estime de soi, la créativité et la capacité de résoudre des problèmes. Par la même occasion, l'exposition aux milieux naturels permet de prendre conscience de l'environnement, de sa valeur inestimable et de l'importance de respecter la nature.

Le CRECA a lancé l'invitation à plusieurs partenaires en Chaudière-Appalaches afin de prendre part à cette fin de semaine pour la nature. Le Parc national de Frontenac a accepté d'offrir une activité d'initiation à l'ornithologie pour l'occasion. La population était donc invitée, à pied ou à vélo, à se présenter au Parc afin d'en apprendre davantage sur les oiseaux qui peuplent notre région à l'aide d'un guide d'identification.

Le sentier des trois fourches dans la forêt seigneuriale Joly de Lotbinière offrait également à la population une randonnée libre afin de découvrir une succession de forêts anciennes riches en milieux naturels divers (falaise, méandres, plages, barrage de castor, etc.). Le sentier, bordant la rivière du Chêne, est un véritable joyau des Basses terres du St-Laurent.



Les projets qui se poursuivent

PNPÉ III

La première année de « Par notre propre énergie » s'est conclue avec le Forum sur la transition énergétique et l'adaptation aux changements climatiques. Les prochaines étapes de la démarche sont :

- Le CRECA a 2 ans pour travailler sur le projet de réduction des gaz à effet de serre sélectionné, soit jusqu'en mars 2020.
- Le projet de covoiturage et de déploiement de 25 stationnements incitatifs « Embarque Chaudière-Appalaches! » devrait recevoir une réponse d'ÉcoAction Canada pour le financement demandé en juin 2018.
- Des formations destinées aux intervenants territoriaux seront élaborées avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), les CRE du Québec et Ouranos afin de préparer des ateliers d'information, formation et sensibilisation aux changements climatiques. Ces ateliers et formations seront adaptables selon le type d'intervenants ciblés et pourront débiter à l'automne 2018 ou à l'hiver 2019.

Par notre **propre**
énergie

Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) 2018

Le CRECA continue sa collaboration avec la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA), Éco-Livres et Terra terre solutions écologiques pour l'édition 2018 de la SQRD. Le projet et le site internet « Récupère-don! » seront bonifiés pour y ajouter plus d'entreprises en économie sociale. Les activités de l'édition 2018 se préciseront pendant l'été. Nous vous invitons à consulter le site web pour suivre les développements du projet : <http://www.recuperedon.ca/>

Dossiers forêt

Le CRECA compte poursuivre son implication dans le domaine des forêts régionales. Entre-autres :

- Table GIRT et ses comités
- Transfert de vieux témoins en îlots de vieillissement
- Concertation avec les acériculteurs pour protéger les vieilles érablières

- Collaboration avec les partenaires régionaux pour la conservation des réserves du Chêne et Lac-Caribou
- Représentations visant l'augmentation des aires protégées régionales
- Diffusion des résultats des études réalisés en 2017-2018
- Représentations pour que les recommandations de ces études soient appliquées

Les projets qui débutent

Sous les pavés

Le CRECA a été sélectionné pour l'appel à projet *Sous les pavés* du Centre d'écologie urbaine de Montréal (CÉUM). Deux sites seront dépaillés dans la région d'ici au 30 novembre 2018. Les municipalités partenaires seront dévoilées ultérieurement. Les étapes de réalisation des sites comprennent des ateliers de mobilisation citoyenne, une activité de dépaillage et une activité de plantation des végétaux. Le but est de sensibiliser et d'informer la population au sujet des changements climatiques, des surfaces imperméabilisées et de la disruption du cycle naturel d'infiltration et de purification de l'eau de pluie par la percolation dans le sol. Les deux municipalités partenaires pourront être dévoilées ultérieurement, lors d'une annonce commune dans toutes les régions participantes au Québec.

Offensive régionale de la lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches

Depuis 2016, la Conférence administrative régionale (CAR) ainsi que la Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA) ont identifié la lutte aux espèces exotiques envahissantes (EEE) comme étant une priorité régionale. Le *Comité de Lutte aux Espèces Exotiques Envahissantes en Chaudière-Appalaches* a été formé en avril 2017 afin d'entreprendre cette lutte avec la berce du Caucase comme premier mandat.

La berce du Caucase est une EEE qui a été introduite en Amérique pour ses caractéristiques horticoles et ornementales. Toutefois, sa sève contient des toxines qui, une fois activées par la lumière, rendent la peau extrêmement sensible au soleil et peuvent causer des brûlures parfois sévères. En plus de la menace sur la santé publique, cette EEE peut avoir des impacts négatifs sur le fonctionnement des écosystèmes, notamment par sa propagation et sa colonisation rapide en remplaçant les espèces indigènes. La berce du Caucase peut également avoir des impacts économiques, par exemple, sur la baisse de la valeur des propriétés colonisées ou encore sur la réduction de la productivité des d'exploitation forestière ou agricole en raison des coûts élevés de l'éradication.

Le Regroupement des organismes de bassins versants de Chaudière-Appalaches (OBV-CA) et le CRECA ont déposé le projet d'offensive régionale de la lutte à la berce du Caucase lors de l'appel à projets du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) dans le but d'obtenir du financement pour la réalisation du projet. Les projets retenus par le FARR ont été annoncés le 15 mars dernier lors d'une conférence de presse. À cet effet, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) recevra une aide financière de 969 000\$ sur trois ans pour la réalisation du projet de lutte à la berce du Caucase. Outre l'embauche d'un coordonnateur régional, le projet vise à réaliser un portrait et une base de données, des outils de communications communs, ainsi que le contrôle, l'éradication et le suivi de la berce du Caucase.

En plus de donner son appui au projet, le CRECA participera au projet de lutte à la berce du Caucase en siégeant sur le comité de suivi du projet et en contribuant aux outils développés.

Gestion des matières résiduelles de l'Hôtel-Dieu de Lévis

En octobre 2017, le CRECA a déposé un projet dans le cadre de l'Appel à propositions visant les débouchés de matières résiduelles des industries, commerces et institutions (ICI) de RECYC-QUÉBEC. Ce projet, en collaboration avec la Ville de Lévis, visait les ICI des parcs industriels sur le territoire de la Ville de Lévis ainsi que l'Hôtel-Dieu de Lévis. Bien qu'admissible, le projet n'a pas été retenu par RECYC-QUÉBEC. Toutefois, la Ville de Lévis et l'Hôtel-Dieu se sont montrés favorables à aller de l'avant avec la réalisation du projet pour le centre hospitalier. Actuellement, l'Hôtel-Dieu n'a que les équipements nécessaires à la collecte des déchets. Un gisement non-négligeable de matières recyclables et organiques est donc destiné à l'incinération.

De juin à décembre 2018, le CRECA a dédié une ressource pour travailler à ce projet. Les efforts seront concentrés sur les départements générateurs d'une grande quantité de matières recyclables (magasin, cuisine, etc.). Les étapes du projet incluront l'observation des pratiques et des équipements actuels, l'analyse de la situation, l'émission de recommandations et de l'aide à la mise en place de nouvelles pratiques et de nouveaux équipements.

Les activités et projets du CRECA sont rendus possibles grâce à un réseau de partenaires.

Merci!



**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

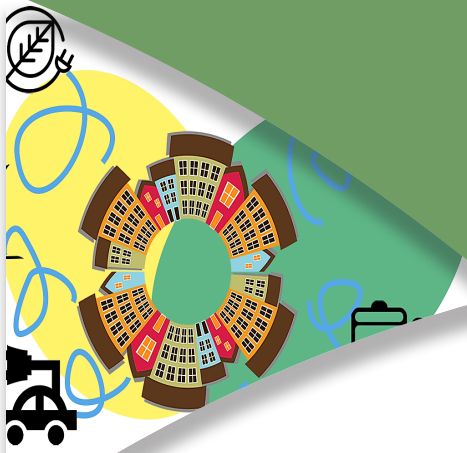




Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement



Travaillons ensemble activement
à l'implantation d'une vision
régionale du développement
durable et de l'environnement
dans la région de
Chaudière-Appalaches.



CRECA
Conseil régional de l'environnement
Chaudière - Appalaches

2485, rue Sainte-Hélène
Lévis (Québec) G6Z 7K7
Tél.: 418-832-2722
Site web: www.creca.qc.ca
Courriel: creca@creca.qc.ca